

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 114 – mai / septembre 2001 – 15 francs – trimestriel



Le Peuple Sahraoui menacé dans son existence

Le Plan de Paix ONU-OUA du 6 septembre 1991, entre le Front Polisario et le Maroc, sous l'égide des organisations internationales, est le seul accord contractuel officiel.

Il prescrit un référendum permettant un choix clair du peuple concerné sur son avenir. Or, à l'instigation de Monsieur James Baker, le Secrétaire Général de l'ONU demande au Conseil de Sécurité de favoriser une proposition « d'autonomie partielle » qui priverait le Peuple Sahraoui de son indépendance pour laquelle il combat, au prix de sa vie, depuis 26 ans. Ce conflit est un conflit de décolonisation et doit être réglé comme tel. Aussi aucune autre solution n'est acceptable.

Non à l'ONU, à Mr Baker, au Maroc, à tout autre « accord-cadre », inacceptable et non amendable car en contradiction avec l'impartialité entérinée par les règles internationales.

Le Peuple Sahraoui ne se laissera pas étouffer !

Notre Association se mobilise avec toutes ses forces et réaffirme son total engagement aux côtés du Peuple Sahraoui et du Front POLISARIO pour faire aboutir le droit. et revenir strictement au plan du 6 septembre 1991, seul reconnu par les deux parties. Elle va saisir tous les décideurs en France pour peser sur la Communauté Internationale.

Francis Jacob, Président de l'Association des Amis de la RASD

Au lendemain de la publication du rapport du Secrétaire Général proposant une intégration forcée au Maroc, un meeting rassemble à El Aïoun, près de deux cents personnes en majorité des femmes, qui disent NON à cet inacceptable abandon.
Photographie / Matthieu Liégeois / juin 2001.

Les nouvelles de la RASD

03.04.2001

Le Front Polisario a demandé à l'Union européenne d'envoyer une mission d'enquête au Sahara Occidental, comme c'est le cas pour d'autres conflits. (SPS)

14.04.2001

Le ministre marocain des Affaires étrangères, Mohamed Benaïssa et le directeur du cabinet royal, Mohamed Rochdi Cheraïbi, ont été reçus par le président Bouteflika, en présence du chef du gouvernement et du ministre des Affaires étrangères. Le motif pourrait avoir été le plan marocain d'autonomie pour le Sahara Occidental.

16.04.2001

L'Association Canarienne de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (ACSPS), à la suite de l'échec des négociations sur le renouvellement de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc, rappelle que tout accord qui prétend profiter des ressources du peuple sahraoui sans tenir compte de l'occupation illégale du territoire, est une violation de ses droits historiques.

23.04.2001

Le Forum Vérité et Justice section Sahara a organisé à son siège à El Ayoun un meeting de solidarité avec ses militants empêchés de partir à Genève pour participer aux travaux de la Commission des droits de l'homme. Plus de 250 personnes dont les 2/3 de femmes assistaient à la réunion. Pour la première fois le FVJSAH a utilisé en public les termes de « Sahara Occidental » et « peuple sahraoui », et a affirmé que « les violations des droits de l'homme au Sahara sont liées au conflit militaire et politique. »

24.04.2001

Rapport du secrétaire général S/2001/398

Kofi Annan mentionne les entretiens de James Baker avec les deux parties ainsi qu'avec certains membres du Conseil de sécurité. Il écrit que la tension née à la suite du rallye Paris-Dakar est restée élevée. Le Front Polisario a maintenu d'importantes restrictions à la circulation des observateurs de la MINURSO.

La Commission d'identification a poursuivi ses travaux préparatoires à l'examen des recours.

Dans ses recommandations, le secrétaire général estime qu'il n'y a pas eu de progrès dans l'application du plan de paix, mais il se dit convaincu que « l'on est mieux à même de déterminer si le gouvernement marocain est disposé à offrir à tous les habitants et anciens habitants du territoire, ou à appuyer un transfert de responsabilité dans certains domaines ».

25.04.2001

Négociations Maroc-UE sur la pêche

Dans une déclaration, le ministre sahraoui Mohamed Sidati fait état de l'amertume du peuple sahraoui, qui assiste, sans être consulté, aux péripéties des négociations de la vente de ses propres richesses. Il demande que les ressources halieutiques et les phosphates soient placés sous la tutelle des Nations unies, jusqu'à ce que le sort du territoire soit fixé.

27.04.2001

Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1349 (2001)

Le rapport du Secrétaire Général dernier chapitre d'un abandon annoncé ?

Le rapport du Secrétaire Général sorti en juin 2001, dernier chapitre du mauvais roman écrit par les Nations Unies, l'est avec une plume américaine trempée dans une encre marocaine sous l'œil attentif de la diplomatie française. Il voudrait clore définitivement ce qui ne serait qu'illusions entretenues depuis 1966 par la Communauté Internationale, le droit à l'autodétermination et à l'indépendance pour le Peuple Sahraoui.

À partir de janvier 2000, moment de la publication des listes électorales au terme du difficile travail d'identification de la MINURSO – selon de nombreux observateurs, base raisonnable pour déterminer qui est citoyen sahraoui – Kofi Annan et James Baker, champions jusque là du droit, ont tout bloqué, suspendant en particulier le traitement des nombreux recours présentés par le Maroc.. Ils ont désormais recherché une autre solution politique dont le premier intérêt résiderait dans l'abandon du référendum et du Plan de Règlement. Cette « troisième voie » a provoqué un renouveau d'intérêt, favorisé la rédaction de quelques papiers susceptibles de créer un habillage intellectuel convenable pour cacher ce qui n'est qu'un déni de démocratie, à savoir le droit de vote et la liberté d'opinion.

En juin 2001, le rapport Annan-Baker a tellement passé la mesure qu'il a réveillé le Conseil de Sécurité, bien conscient qu'en tel accord-cadre ne pouvait être que rejeté et créer un dangereux climat d'incertitude au Maghreb.

Dès le 22 juin, un communiqué de presse du ministère de l'information sahraouie alertait : « le rapport du Secrétaire Général constitue une attaque en règle injuste et injustifiée contre le Plan de Règlement » et mettait en évidence les responsabilités : « manque de volonté chez certains membres influents du Conseil de Sécurité de venir à bout de l'intransigeance marocaine ». Il s'agissait bien pour le Front Polisario « d'une intégration pure et simple du Sahara Occidental au Maroc » contre laquelle « il réitère son opposition totale ». Le Front Polisario lançait en terminant, un appel aux membres du Conseil de Sécurité qui fut pour les prochains mois (jusqu'en novembre) entendu.

De son côté, le Président algérien Bouteflika mettait en garde les Nations unies « contre les solutions tronquées » et profitait de son voyage aux États Unis pour réaffirmer très clairement « la question du Sahara Occidental est un problème de décolonisation et que partant des principes et de la culture de son pays, il rejette les dernières propositions de l'ancien secrétaire d'état américain, James Baker, qui semblent inspirées des propositions de la partie marocaine » (APS – 14/7/01).

Quelques jours plus tôt, au sommet de l'OUA à Lusaka, Salim Ahmed Salim, Secrétaire Général de l'OUA, rappelait l'engagement et les positions de principe de l'OUA et soulignait que la non application du plan de paix pouvait « entraver davantage les efforts visant à trouver une solution à la crise du Sahara Occidental ».

Dans le même esprit, des déclarations de chefs d'états, de personnalités d'ONG, d'élus européens et de comités de soutien ont mis en garde contre cet accord-cadre inacceptable et dangereux. A noter le texte adressé au Conseil de Sécurité à l'initiative du consortium des ONG européennes qui depuis de nombreuses années mettent en œuvre des programmes de coopération dans les campements de réfugiés sahraouis. Ces organisations sont particulièrement réactives à la sensibilité de la population, ressentie à bout de patience, et surtout pas prête à quitter l'exil pour se jeter dans les bras marocains.

La position officielle française, rappelée quelques semaines avant la publication du rapport, à l'occasion d'un voyage officiel du premier ministre marocain en France par M. Védrine, ministre des Affaires Étrangères, est fidèle à elle-même et résolument favorable à cette troisième voie si avantageuse au Maroc, tout en affirmant soutenir James Baker « à la recherche avec les protagonistes d'une solution pour sortir de l'impasse ».

Même si les liens traditionnels entre France et Maroc, l'ancienneté du problème, étouffent souvent l'expression significative de l'opinion en faveur du référendum, deux voix prestigieuses ont

rappelé en 2001 les principes, celle de Danielle Mitterrand et celle de Patrick Baudouin au récent congrès de la FIDH à Casablanca et plus d'une centaine de personnes étaient réunies en avril à l'Assemblée Nationale autour des juristes espagnols et français et de Daniel Paul, président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental pour réexaminer et redire le droit.

Afifa Karmous, dans une note publiée sur le site de la Fondation France Libertés, notait concernant l'accord-cadre proposé par le Secrétaire Général : « une autonomie matérielle, dénaturée au plan organique. C'est là l'essentiel, car si l'équilibre des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire de l'Autorité du Sahara Occidental n'est pas défini, leurs modalités de désignation sont suffisamment précises pour conclure qu'ils seront une simple projection des préoccupations intégrationnistes de l'état central ».

Une semaine mouvementée a précédé la sortie de la Résolution du Conseil, au cours de laquelle l'Algérie, la Russie mais également l'Espagne ont activement défendu le principe du Plan et du Référendum. Aussi, si la résolution ne rejette pas catégoriquement les propositions du Secrétaire Général, elle ne les endosse pas comme le veut l'usage, les propositions étant incluses dans des considérants qui rappellent les principaux principes, en particulier la qualification du conflit comme une question de décolonisation dont le règlement ne peut se faire que dans le cadre de l'exercice par le Peuple Sahraoui de son droit à l'autodétermination.

Mohamed VI, dans son récent interview au quotidien le Figaro, ne s'embarrasse pas de ces nuances. Il considère avoir réglé la question du Sahara et obtenu de 11 membres du Conseil de Sécurité la reconnaissance « de la légitimité de la souveraineté marocaine sur le Sahara Occidental ». Sa lecture de la résolution reprend les vieilles manières marocaines en usage dans ce conflit depuis 25 ans, intimidation et mensonges.

Le Conseil de Sécurité et les Nations unies ne peuvent rester sans réaction face à de telles déclarations !

Le conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la résolution prolongeant le mandat de la MINURSO de deux mois jusqu'au 30 juin 2001.

Plusieurs membres du conseil (Russie, Jamaïque, Colombie, Maurice, Singapour, Mali...) ont exprimé leur mécontentement devant le report du référendum et ont rejeté toute solution qui ne respecte pas le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui.

27.04.2001

USA

Vingt-deux membres du Parlement des USA demandent au président Bush d'intervenir en faveur du référendum d'autodétermination au Sahara Occidental.

28.04.2001

Colloque international des juristes sur le Sahara Occidental A l'initiative de l'Association Internationale des Juristes pour le Sahara Occidental, de la Coordination européenne des comités de soutien au peuple sahraoui et de l'Association française des Amis de la RASD, et à l'invitation de M. Daniel Paul, député et président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'Assemblée nationale française, ce colloque a réuni des spécialistes de divers pays pour étudier les aspects juridiques de la situation qui prévaut au Sahara Occidental.

02 / 04.05.2001

Le ministre français des Affaires étrangères dans une interview au quotidien marocain Libération, s'est déclaré en faveur d'une large autonomie pour le Sahara Occidental.

Lors d'une conférence de presse le premier ministre marocain Youssoufi a annoncé solennellement « sa disponibilité à entreprendre un dialogue direct avec l'autre partie pour arriver à une solution politique dans le cadre de l'unité territoriale du Maroc et de la souveraineté marocaine sur l'ensemble du territoire marocain ».

01.05.2001

Manifestation du 1^{er} mai à El Ayoun

En dépit de fortes pressions exercées sur les syndicats pour les empêcher de manifester deux ONG Forum Vérité et Justice, section Sahara, et Comité de coordination des Sahraouis victimes de la disparition forcée, se sont joints à la manifestation brandissant des banderoles et des portraits de disparus et détenus politiques, ce qui a entraîné l'intervention des forces de police et des agents de la sécurité « Vérité sur le sort des disparus sahraouis », « Libération de tous les détenus politiques, en premier lieu Mohamed Daddach », « Restitution des dépouilles des décédés aux familles », « Jugement des responsables marocains », « Ni oubli ni pardon pour les crimes contre l'humanité commis au Sahara ».

05.05.2001

Visite de José Ramos-Horta dans les camps.

RASD – Parlement

Le renouvellement du Conseil National (parlement sahraoui) s'est déroulé du 21 avril au 04 mai. 26 députés ont été élus dans les wilayas, les 25 autres par les institutions nationales (3), les chioukhs (5), l'administration (4), les organisations de masses (3) et l'armée (10). Par 43 voix et trois abstentions, Salem Lebsir a été réélu à la présidence.

07.05.2001

L'Association Marocaine des Droits Humains, dans une

Résolution 1359 (2001) adoptée par le Conseil de sécurité à sa 4342^e séance, le 29 juin 2001 (extraits)

Le Conseil de sécurité, ./...

**Ayant examiné le rapport du Secrétaire général en date du 20 juin 2001 (S/2001/613),
Exprimant son plein appui au rôle et à l'action de l'Envoyé personnel,**

Réaffirmant son plein appui aux efforts actuellement poursuivis par la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO) afin de faire appliquer le Plan de règlement et les accords adoptés par les parties concernant la tenue d'un référendum libre, régulier et impartial en vue de l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental,

Prenant en considération les propositions officielles soumises par le Front POLISARIO dans le but de surmonter les obstacles à l'application du Plan de règlement, qui figurent à l'annexe IV du rapport du Secrétaire général,

Prenant également en considération le projet d'accord-cadre sur le statut du Sahara Occidental, que renferme l'annexe I du rapport du Secrétaire général, qui comporterait une substantielle délégation de pouvoir n'excluant pas l'autodétermination et en fait même permettant celle-ci, ./...

1. Décide de proroger le mandat de la MINURSO jusqu'au 30 novembre 2001,
2. Appuie pleinement les efforts que fait le Secrétaire Général et encourage les parties à examiner le projet d'accord-cadre et à négocier toutes modifications qu'elles souhaiteraient expressément voir figurer dans cette proposition, ainsi qu'à examiner toute autre proposition de règlement politique qui pourrait être avancée par les parties, pour parvenir à un accord mutuellement acceptable,
3. Affirme que, pendant que ces pourparlers se poursuivront, les propositions officielles soumises par le Front POLISARIO dans le but de surmonter les obstacles à l'application du Plan de règlement seront examinées.
4. Rappelle que, selon le règlement des consultations établi par l'Envoyé personnel, rien n'est conclu tant que tout n'est pas conclu et souligne donc qu'en s'engageant dans ces négociations, les parties ne préjugent pas de leurs positions finales ;
5. Demande instamment aux parties de régler le problème du sort des personnes portées disparues et engage les parties à honorer l'obligation qui leur incombe en vertu du droit international humanitaire de libérer sans nouveau retard toutes les personnes qu'elles détiennent depuis le début du conflit ;
6. Prie le Secrétaire général de faire le point de la situation avant l'expiration du présent mandat de la Mission, et, s'il y a lieu, de lui faire des recommandations sur le mandat et la composition futurs de la MINURSO ;
7. Décide de demeurer saisi de la question.

lettre au Premier ministre, dénonce les graves violations. L'AMDH fait notamment référence à la dispersion violente du sit-in pacifique de la section d'El Ayoun de l'Association nationale des diplômés chômeurs, le 3 mai, à l'interdiction de la manifestation du premier mai organisée par l'UMT à El Ayoun, en raison de la participation de Sahraouis du Forum pour la Vérité et la Justice, section Sahara, qui brandissaient des photos de disparus et manifestaient contre l'impunité.

16.05.2001

Condamnations

Le tribunal correctionnel de Rabat a condamné 36 membres de l'AMDH, du Forum pour la Vérité et la Justice, du Comité de coordination des Sahraouis victimes d'enlèvements forcés à trois mois de prison ferme. Ces militants avaient été placés en garde à vue alors qu'ils s'apprêtaient à se rendre à un sit-in à Rabat le 9 décembre 2000.

L'AMDH constate que ce procès dévoile une fois de plus le caractère artificiel du discours officiel sur l'État de droit et de justice et sur le respect des droits humains par l'État marocain.

L'Observatoire pour la Protection des Défenseurs des Droits de l'Homme, programme commun de la FIDH et de l'OMCT, exprime sa consternation face à cette condamnation, Amnesty International condamne également ce jugement.

19.05.2001

A propos de la « troisième voie »

Le Maroc a présenté aux Nations unies une nouvelle proposition de solution du conflit du Sahara Occidental. Dans El Periodico du 19 mai Antonio Baquero affirme que James Baker estime ce projet suffisamment important pour servir de base de négociation.

21.05.2001

Une délégation parlementaire européenne conduite par Raimon Obiols, chef de la délégation chargée des relations avec les pays du Maghreb, s'est rendue en Algérie.

22 / 24.05.2001

Puis est arrivé dans les camps de réfugiés sahraouis pour une visite de trois jours.

Dans une interview exclusive à SPS, M. Obiols a déclaré avoir perçu, au cours de ses entretiens, « jusqu'à quel point la situation est grave » et pleine de dangers potentiels. Il a constaté la ferme volonté du peuple sahraoui à décider librement de son avenir conformément aux accords, mais aussi « une volonté de dialogue et de flexibilité, qui nous a vraiment impressionnés, parce que c'est une démonstration de maturité très remarquable ».

17 / 19.06.2001

Camps de réfugiés, Tindouf.

6^e assemblée générale de l'AFAPREDESA.

27.05.2001

Karim Chtouki, Sahraoui habitant Dakhla, a été agressé et battu par des proches du commissaire divisionnaire Brahim Bensami, à l'occasion d'un banal conflit financier. Un sit-in a eu lieu devant le commissariat de police de Dakhla, afin de protester contre ces agressions, devenues fréquentes dans la ville, et contre l'impunité dont jouissent les agresseurs.

Interview de Mr Radhi Bachir Sghir

Conseiller politique auprès de la Présidence de la RASD Rabouni le 30 juin 2001, par Régine Villemont



Vous venez de vivre ces derniers jours des événements brutaux qui ont jeté les campements et le Peuple Sahraoui dans le désarroi et la colère. Pouvez-vous en retracer le déroulement ?

Les derniers jours du mois de juin le Secrétaire Général des Nations unies, Mr Kofi ANNAN a publié un rapport faisant état d'une nouvelle approche au problème du Sahara Occidental. Il a, sans effort, épousé l'orientation préparée pour lui par son Envoyé Personnel, Mr James BAKER. Le rapport, qui se veut critique du plan de règlement, développe sur plusieurs pages les vues de BAKER sur l'historique des efforts de paix au Sahara Occidental, et explique pourquoi le référendum n'a pu avoir lieu. Un constat d'échec de l'ONU incapable de mettre en œuvre les principes cardinaux à la base même de sa charte et de ses résolutions les plus sacrées, celle de l'autodétermination des peuples. ANNAN dit que les deux choix « indépendance ou intégration » ne peuvent pas bénéficier du soutien des deux parties, le Maroc et le Front Polisario, car ils représentent la formule « somme zéro, d'un gagnant et un perdant ». Alors, il veut dit-il, diviser « la poire en deux », en reconnaissant « la souveraineté et l'intégrité territoriale » pour le Maroc et en invitant les Sahraouis et tous les nouveaux colons marocains – y compris l'ensemble de l'armée marocaine et leurs familles – les soi-disant résidents d'être de bons locataires du nouveau HLM marocain, qu'est le Sahara Occidental. Non ! Les idées de Baker ne sont pas les siennes, elles sont marocaines, et ne servent que la partie marocaine et ne peuvent en aucune manière servir de base pour de nouvelles négociations. C'est la position que le Conseil a exprimé clairement dans sa résolution.

« le Sahara Occidental, contrairement au Timor Oriental n'a pas d'Australie à ses frontières, et les USA ne sont pas prêts à envoyer leurs troupes pour affronter les troupes coloniales marocaines installées au Sahara Occidental. »

Le rapport fut une sorte de douche froide pour les Sahraouis. Le choc a été immense : trahison des principes et perte de la confiance. Kofi ANNAN, le fils de l'Afrique, et du Ghana, paraît avoir été soumis à un ensemble de pressions à un moment peu opportun, la semaine de sa réélection. BAKER a fait son dernier voyage dans l'avion personnel de l'ambassadeur de l'Arabie Saoudite à Washington. Mais nous savons aussi que par Paris, au plus haut niveau, transitait l'idée, d'éviter au Maroc l'incontournable décolonisation du Sahara Occidental en substituant au plan de règlement une solution d'origine marocaine, basée sur la régionalisation du Royaume. BAKER nous a pendant longtemps entretenu de ses efforts pour essayer d'arracher du Maroc quelque chose qui puisse intéresser les Sahraouis. Et bien, rien. Ce que BAKER a cousu, et Kofi ANNAN présenté, n'est qu'un habillage peu subtil de l'option « intégration au Maroc ». L'option indépendance a été sacrifiée tout simplement, car, pour reprendre les termes de James BAKER, le Sahara Occidental, contrairement au Timor Oriental n'a pas d'Australie à ses frontières, et les USA ne sont pas prêts à envoyer leurs troupes pour affronter les troupes coloniales marocaines installées au Sahara Occidental.

Le Realpolitik de Henry KISSINGER, qui a été à l'origine du partage du Sahara Occidental en 1975, revient dans l'actualité.

Le peuple Sahraoui s'attendait à ce que les Nations unies appliquent le plan de règlement ou du moins désignent du bout des doigts la partie qui refuse de respecter la légalité internationale. Elles ont au contraire choisi, par la voix de Kofi ANNAN de changer le processus de paix en une injonction pour le peuple Sahraoui. « Rentez au Maroc, et celui-ci garantira votre sécurité ». Voilà tout. Au moment où se murmure un brin de vérité sur le retour de Ben Barka au Maroc, imaginez notre étonnement. Non nous sommes en colère, nous n'accepterons pas la légèreté du Secrétariat des Nations unies et l'irresponsabilité de ses fonctionnaires.

La résolution du Conseil de Sécurité a fait barrage au projet de Baker et du Secrétaire Général. Votre première impression est-elle celle d'une victoire ?

Bien sûr, la Communauté Internationale, représentée au sein du Conseil de Sécurité, et qui a suivi pendant des années le processus de paix au Sahara Occidental a aussi dit non. L'approche est inacceptable, car elle jette le bébé et l'eau, pour ne rien offrir. La résolution du Conseil de Sécurité refuse de donner à Baker le mandat qu'il voulait : carte blanche pour appliquer le projet d'accord cadre, sans l'aval de l'une des parties et sans l'accord des observateurs. Nous avons pendant une semaine lutté à New York pour que les Nations unies ne se ridiculisent pas, pour que la crédibilité du système de relations internationales ne soit pas réduite, comme le veut Baker, en un clientélisme dont le résultat serait fixé par le prix de l'offre et non pas par la justesse de la cause ou par les principes des Nations unies et de sa Charte. Que de manières et de brutalités !

Au-delà des circonstances particulières qui ont marqué cette fin du mois de juin, quelle est votre appréciation de la situation au Maroc ?

Un pays pris dans un engrenage de pauvreté et de sous-développement. Son nouveau dirigeant n'est autre qu'un délinquant encore dans sa jeunesse, qui est mal parti, car ayant été abusé dans son enfance. Il se recherche dans les boîtes de nuit et les rendez-vous de jeunes mondains. Le pays vit toujours sur l'élan du pouvoir légué par Driss Basri et Hassan II, grâce à une élection truquée, qui bénéficie aux socialistes ! L'opposition traditionnelle dont la popularité se réduit chaque jour, continue de gouverner grâce aux injections financières. Les problèmes économiques et sociaux ont fait de ce pays « la recette idéale d'une bombe à retardement ». Ne parlons surtout pas de démocratie car chacun sait que les partis politiques au devant de la scène aujourd'hui ne résisteront pas à des élections libres et seront balayés par de nouveaux partis, principalement issus de la mouvance islamiste. Le Maroc que vous voyez n'est pas le Maroc de la stabilité. C'est un calme trompeur. Les réalités sont autres et le muselage de la presse et de l'opposition naissante démontre la peur qui frappe ceux qui sont au pouvoir. La gestion des cérémonies attribuée à Youssoufi n'occulte pas le vrai pouvoir répressif hérité et préservé du roi Hassan II.

Quel est enfin votre message aux autorités françaises, aux lecteurs de Sahara Info militants pour certains de la première heure de l'indépendance de la RASD ?

Il est dommage que je ne puisse pas m'adresser aux deux par la même formule de gratitude et de reconnaissance, mais cela viendra ! Le Peuple Sahraoui a fait la preuve de sa détermination. Il est là et il ne disparaîtra pas. Nous restons grandis par l'appui qu'apporte le peuple français et ses institutions à notre effort pour trouver nos droits nationaux et venir à bout des difficultés et des lacunes. Nous travaillerons sans cesse pour être compris, pour présenter aux autres les expressions les plus simples de la volonté de vivre d'un petit peuple. Nous irons à la rencontre de la France officielle et de son peuple pour trouver de nouvelles amitiés de l'autre côté de la rive méditerranéenne. Merci.

31.05.2001

Neuf Sahraouis, détenus depuis mai 2000 à la prison de Marrakech, ont jeûné pendant deux jours pour protester contre leurs conditions. Arrêtés en mai 2000, ces étudiants purgent des peines allant de 5 à 10 ans.

04.06.2001

L'envoyé spécial du Président Mohamed Abdelaziz a remis au Secrétaire général de l'ONU les « propositions que le Front Polisario juge adéquates pour débloquer le plan de paix onusien au Sahara Occidental ».

05.06.2001

L'Armée de Libération Sahraouie (ALS) a procédé à Lakaibat, région de Tifariti (territoires libérés de la RASD), à des manoeuvres militaires. Les forces de l'ALS se sont déployées devant des invités allemands, des représentants de la presse et des observateurs de la Minurso.

09.06.2001

Journée du martyr.

09 / 11.06.2001

Cinquième congrès de l'Union de la Jeunesse sahraouie (UJSARIO).

11.06.2001

Le président Mohamed Abdelaziz a procédé à un remaniement partiel des walis. Mahfoud Ali Beiba, précédemment wali de Dakhla, a été affecté à la wilaya d'Aousserd en remplacement de Bachir Moustapha Sayed, nommé wali de Dakhla.

12.06.2001

La Commission européenne a décidé de mettre à disposition de l'Office d'Aide Humanitaire (ECHO), à titre d'aide d'urgence, 3.77 millions d'euros en faveur des réfugiés sahraouis.

12 / 13.06.2001

Parlement européen

Une délégation de la « Plate-forme Solidarité avec le Peuple Sahraoui » française, qui regroupe des associations, des élus et des municipalités, a rencontré des parlementaires européens à Strasbourg, afin de leur demander d'appuyer le processus référendaire au Sahara Occidental, de prendre des mesures pour contraindre le Maroc à respecter ses engagements, ainsi que de protéger les richesses naturelles du Sahara Occidental.

14 / 16.06.2001

Plan de paix

James Baker a soumis le 5 mai au Front Polisario, lors d'une visite secrète dans les camps de réfugiés, un projet d'autonomie, « légèrement amélioré » par rapport à celui proposé par le Maroc. Il prévoit que le corps électoral défini par la MINURSO, soit 86 381 électeurs et électrices, élise un parlement et un gouvernement autonomes.

Le degré d'autonomie serait inférieur à celui de n'importe quelle communauté autonome espagnole. Après cinq ans la population sahraouie et les Marocains résidant dans le territoire depuis plus d'une année se prononceraient sur la poursuite du régime d'autonomie. Le référendum porterait sur la confirmation de l'appartenance du Sahara au Maroc, et non sur l'autodétermination.

Un Député français chez les Sahraouis

Le groupe d'étude sur le Sahara Occidental, présidé depuis 1998 par le Député de Seine Maritime Daniel Paul, est un des cadres de la sensibilisation des parlementaires à la question du Sahara Occidental et un moyen privilégié de contact entre l'exécutif – le Ministère des Affaires Étrangères – et la population.

Les contacts étroits que son Président entretient avec l'Association des Amis de la RASD et le représentant en France du Front Polisario favorisent les initiatives.

Cette année, la tenue d'un colloque de juristes à l'Assemblée Nationale et une mission en juin dans les campements sahraouis, ont permis au député Daniel Paul de prendre la mesure sur le terrain de la détermination des Sahraouis à ne rien céder sur la question de l'indépendance et à favoriser l'expression, dans un lieu prestigieux, des règles qui régissent les relations internationales et le rappel de leur nécessaire mise en œuvre.

La mission dans les campements s'est située dans le contexte de la publication du rapport du Secrétaire Général puis de la Résolution du Conseil de Sécurité. Tous les échanges, autant avec les responsables politiques de la RASD, Premier Ministre, Président du Parlement, Ministre de la Défense, qu'avec les élus et gouverneurs locaux, les femmes responsables des comités, font état de la colère face à l'irresponsabilité de l'ONU qui, de nouveau, trahit ses engagements et de la détermination de tous à reprendre la guerre si aucun autre moyen politique ne permet de réengager le processus référendaire.

Le Premier Ministre souligna en particulier la difficile situation de son gouvernement pressé de toutes parts pour la reprise de la guerre, « les Sahraouis de base » ayant depuis longtemps perdu confiance dans la capacité de l'ONU à s'imposer au Maroc. Le Ministre de la Défense nous indiqua : « James Baker et le Secrétaire Général ignorent le Peuple Sahraoui et veulent répéter à grande échelle la politique de Kissinger de partage du Sahara Occidental, mais nos capacités de résistance sont inentamées, nos unités sont prêtes ».

La résolution du Conseil de Sécurité publiée juste au moment du départ de la mission, résultat d'intenses batailles diplomatiques, de pressions multiples, a ramené un peu de sérénité dans l'exaltation des jours précédents. Le Président Abdelaziz rencontré à ce moment là, partageait ce sentiment. Il constata avec une satisfaction que la Communauté Internationale n'était pas disposée à abandonner le droit et que le Conseil, s'il n'avait pas complètement tranché, n'avait pas suivi James Baker.

Un élu du Mans participait à cette mission, l'anniversaire du jumelage de cette ville avec Haouza qui va atteindre en 2002 un âge tout à fait respectable, a été évoqué et une invitation transmise au Président de la RASD de présider ces fêtes-anniversaire en janvier 2002.



Rassemblement à El Aioun,



à la tribune Daniel Paul.

20.06.2001

Dans un communiqué, la représentation pour l'Europe du Front Polisario a confirmé que James Baker avait transmis au Front Polisario les propositions marocaines d'un plan d'autonomie du Sahara Occidental, que le Front Polisario a rejeté de façon « catégorique et définitive ».

Pour le Front Polisario, « le Maroc et les pays qui le soutiennent, cherchent d'une façon inique à entériner l'injustice d'une occupation violente, inacceptable, qui viole le droit international et les droits de l'homme ».

22.06.2001

Rapport du secrétaire général de l'ONU.

Kofi Annan partage l'avis de James Baker, qui estime qu'il y a de sérieux doutes quant à la possibilité d'appliquer le plan de règlement. Il propose donc de geler le plan de règlement, en espérant que le Maroc, le Front Polisario, l'Algérie et la Mauritanie entameront des discussions sur un projet d'accord-cadre.

22.06.2001

La Commission indépendante d'arbitrage et d'indemnisation a pris 609 décisions définitives dont 376 concernent le versement d'indemnisations définitives et 233 d'irrecevabilité, annonce le Conseil Consultatif des Droits de l'Homme (CCDH). « 712 personnes parmi les victimes directes et leurs ayants-droit dans les dossiers d'un groupe de disparus et de personnes ayant fait l'objet de détention arbitraire à Tazmamart, Kelâat Meggouna, Laayoune et Agdez » sont concernées.

26.06.2001

Consultations au Conseil de sécurité : Baker expose son projet devant le Conseil en présence de Kofi Annan, et révèle à la presse que le Maroc est à l'origine de l'accord-cadre. Pour Baker, « l'objectif de son projet consiste à amener les deux parties à négocier. »

29.06.2001

Résolution du Conseil de sécurité S/RES 1359 (2001)

25 / 26 / 27.06.2001

ONU, Résolution du Conseil de sécurité

Nombreuses démarches auprès du secrétaire général de l'ONU et du Conseil de Sécurité.

Interventions australiennes et du Comité Algérien.

La pétition des sept ONG du Consortium européen, l'association maghrébine Hourriya/Liberté, l'Association des Amis de la RASD.

06.07.2001

Du 27 au 30 juin M. Daniel Paul Député de Seine Maritime et Président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'Assemblée nationale s'est rendu dans les campements réfugiés. Entouré de M. Maurice Bouchevreau élu manceau et représentant le Député Maire du Mans Jean Claude Boulard et de Mme Régine Villemont Secrétaire Générale de l'Association des Amis de la RASD, il a longuement rencontré les principaux responsables de la RASD, Président du Parlement, Premier Ministre, Ministre de la Défense, Gouverneurs de Région. Les trois personnalités se sont également entretenus à la veille de leur départ avec le Président de la RASD Mohamed Abdelaziz.



Communiqué de Daniel PAUL
Député de Seine Maritime
Président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental
Paris, le 13 juillet 2001

Le droit des peuples à l'autodétermination, à décider de leur avenir, ne saurait connaître de dérogation, ni dans l'espace, ni dans le temps.

Depuis 25 ans, le peuple Sahraoui lutte pour sa survie quotidienne, sa liberté, son indépendance.

Les efforts de la Communauté Internationale ont abouti à un accord sur l'organisation d'un référendum, dans le cadre d'un plan de paix.

Rien n'est aujourd'hui plus urgent que de faire aboutir cet accord conforme au droit reconnu par la Communauté Internationale. Tout doit être mis en œuvre, avec patience et détermination, pour surmonter les difficultés dans le strict respect des objectifs fixés.

La promotion récente d'une solution politique différente, remettant en cause les efforts passés, a failli aboutir à une reprise des hostilités.

Présent dans les camps de réfugiés près de Tindouf, fin juin 2001, j'ai pu apprécier la colère et la détermination causées par une telle proposition chez les responsables Sahraouis comme parmi la population. Fort heureusement, des voix se sont élevées, à l'ONU, pour rappeler, avec sagesse et responsabilité, les principes qui s'appliquent de façon identique à tous les peuples.

La France, la Communauté Européenne, ont intérêt à aider les peuples du Maghreb à bâtir un avenir pacifique.

Une solution juste à la demande du peuple sahraoui conforterait la paix, la stabilité et le développement non seulement au Maroc, mais aussi dans l'ensemble du Maghreb.

La souveraineté de l'un ne signifie pas l'affaiblissement de l'autre. Elle peut au contraire permettre que des moyens nouveaux soient consacrés à améliorer la situation économique et sociale, à développer des coopérations mutuellement avantageuses.

La France, soucieuse, à juste titre, du devenir de l'Afrique du Nord, doit peser pour que les décisions de la Communauté Internationale, conformes au droit des peuples, soient mises en œuvre, renforçant les chances de la paix, de la coopération, du développement.

07.07.2001

OUA, Conseil des ministres

09 / 11.07.2001

37^e Sommet de l'OUA

Frederick Chiluba, Président de Zambie et nouveau Président en exercice de l'OUA, a déclaré dans son discours d'ouverture : « Depuis près de quatre décennies, depuis 1963, le continent africain s'est libéré, à l'exception de la RASD. Notre vœu est de voir se réaliser au plus tôt l'autodétermination de la RASD, en accord avec le plan de règlement des Nations Unies de 1991 ».

7 / 13.07.2001

« Débats : ... Et, last but not least, le débat qui concerne la résolution pacifique et démocratique du conflit du Sahara : la question du Sahara, qui constitue une plaie ouverte sur notre flanc, ne peut être privée d'un large débat public, car c'est peut-être celle qui est la plus lourde de menaces pour un avenir démocratique. Il nous faut accélérer les évolutions qui permettront d'entrer enfin dans le concert global avec la force d'un ensemble régional cohérent, pacifié, riche de synergies prometteuses. »

Sion Assidon, Le Journal, hebdomadaire marocain, juillet 2001.

11.07.2001

L'Association allemande des Juristes démocrates et l'Association Européenne des Juristes pour la Démocratie et les Droits de l'Homme dans le Monde ont signé une déclaration commune à l'intention des membres du Conseil de sécurité.

16.07.2001

Le représentant spécial pour le Sahara Occidental James Baker a répondu par une lettre ouverte à un article récent de l'hebdomadaire britannique The Economist, qui relevait la volte-face de l'ONU. Baker conteste cette analyse et affirme que l'ONU n'abandonne pas le plan de règlement et qu'il y aura bien un référendum.

17.07.2001

France

Dans une lettre adressée au ministre des Affaires étrangères Hubert Védrine, le président de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française, François Loncle, demande des informations sur les « derniers développements de la situation (au Sahara Occidental) et des efforts entrepris par la France pour favoriser une solution à ce problème. »

21.07.2001

USA

Confirmation par le Sénat de la nomination de la nouvelle ambassadrice américaine au Maroc, Mme Margaret Tutwiler. Mme Tutwiler a servi de 1981 à 1985 comme assistante de James Baker au département d'État.

24.07.2001

Mohammed VI, dans une interview au journal arabophone paraissant à Londres « Asharq Al-Awsat », a indiqué que la question du Sahara a pollué le climat entre l'Algérie et le Maroc depuis plus de vingt-cinq ans, précisant toutefois que les rapports avec l'Algérie ne sont pas mauvais, mais qu'ils pourraient être meilleurs.

Je considère, pour ma part, que la résolution onusienne est une victoire pour mon père, une victoire pour tous les Marocains, une victoire pour la génération qui a vécu la genèse de ce dossier. »

Interview de Khadija HAMDJ

Dans un contexte de rentrée très difficile, alors que la Communauté Internationale par la voix éminente du Secrétaire Général des Nations unies tente de régler le dernier conflit de décolonisation en se débarrassant sans trop de manières du peuple concerné, il nous a semblé important de donner à nouveau à voir et à entendre les campements de Tindouf, à partir d'une série de témoignages, extraits des plus récents voyages sur la Hamada.

Khadija HAMDJ, Parlementaire sahraouie chargée de la culture et de l'information à l'Union des Femmes s'est adressée à Antoine CHAO, en reportage radio en juin dernier dans les campements.

Les femmes tiennent une grande place dans notre société. Traditionnellement, cette situation existait déjà, la femme bédouine avait plus de responsabilités familiales et sociales que les autres femmes du Maghreb, mais c'est vrai aussi que la révolution avec son système socio-politique a essayé d'approfondir, d'élargir nos chances.



L'amie qui nous accueille vient de tuer un chevreau pour régaler sa famille et les invités.

Un camion du Croissant Rouge distribue les vivres à Tifariti.



Tissage dans un des ateliers de l'école du 27 février.



Cela ne signifie pas qu'il n'y ait aucun problème. Nous sommes inscrites dans un contexte arabe musulman, africain où les femmes, sont toujours mises au second plan, et cette situation nous impose bien des batailles sur les autres et sur nous-mêmes. Enfin, dans la société sahraouie, la femme est bien respectée. Elle a joué dans l'histoire récente un rôle notable, contre les colonisateurs, pendant la guerre de libération. Avec l'union des femmes nous essayons d'organiser mieux notre place, de favoriser notre rôle social, politique tant pour le présent et la lutte nationale que pour préparer l'avenir afin de ne pas nous retrouver au second plan, une fois notre pays indépendant.

Avant 1975, 99 % des femmes étaient ignorantes, presque aucune ne travaillait à l'extérieur. Aussi, au départ de la révolution, la situation a été très dure pour nous, les hommes étant au front, nous avons tout pris en charge, gestion, production, enseignement. Difficultés matérielles et psychologiques dans nos familles aussi alors que les pères étaient absents et que nos familles avaient été dispersées par l'exil. Les mois qui viennent vont être à nouveau très difficiles, les nouvelles ne sont pas bonnes, les perspectives de rentrer dans notre pays toujours aussi assombries par l'intransigeance marocaine qui contredit la légalité internationale et les principes de la décolonisation.

Pour autant, la société se renouvelle, se transforme. Les jeunes femmes instruites, scolarisées pour beaucoup d'entre elles à l'étranger, nous ont poussé à formuler un projet de centre socioculturel pour renouveler l'équipement, les ressources de l'école du 27 février* et créer des « maisons de femmes » dans chaque daïra aidées par le HCR.



Petit troupeau à Hauouza.

C'est en route ! Terre des Hommes / Belgique et Caritas Espagne nous aident, financièrement et pour les formations. Nous espérons en faire à la fois un espace « intime » de débats, de conseil juridique et un espace culturel où l'on pourra trouver des livres, des films, des ordinateurs. Nous pensons aussi aux ateliers couture, travaux manuels, tissage, apprentissage toujours utiles aux jeunes filles.

C'est un projet ambitieux ! On essaie de pousser les femmes à penser elles-mêmes, à penser leurs droits et à réfléchir à la portée de l'expérience qu'elles ont menée depuis 25 ans au cours de cet exil. Beaucoup de mes compatriotes associent l'indépendance au repos, au retour à la maison. Difficile dans ces cas-là de leur faire comprendre la nécessité d'un métier, d'une formation pour à la fois préserver leur intérêt personnel et participer au développement du pays et à sa construction après l'indépendance.

Comme beaucoup de femmes arabes, africaines peut-être plus qu'elles, nous avons eu ces trente dernières années la volonté de transformer nos sociétés en prenant toute notre place. Notre situation historique particulière nous a conduit à aller peut-être un peu plus vite que d'autres femmes. Nous souhaitons dans tous les cas que ces acquis, individuels, collectifs perdurent et consolident l'avenir de notre pays indépendant.

* école du 27 février : au départ école de formation initiale et continue destinée et voulue par les femmes sahraouies. Cette école auprès de laquelle les stagiaires amenaient leur tente est devenue au fil des années un campement comparable à d'autres dairas . C'est dans ce campement que l'Union des Femmes Sahraouies a son siège.

Juillet, attente du départ vers la France.



Les femmes, forces vives des campements.

Épicerie, légumes à Tifariti.



« Nous sommes engagés par la résolution onusienne soumise au Conseil de sécurité, évidemment dans le cadre de la souveraineté marocaine. »

25.07.2001

Front Polisario

Le Secrétariat National (SN) du Front Polisario a renouvelé son « rejet catégorique » du projet d'accord-cadre, considéré comme « un projet marocain ». Le SN a exprimé sa « satisfaction » pour la dernière résolution du Conseil de Sécurité et « l'échec » des tentatives marocaines de porter atteinte à la position privilégiée de la RASD au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine lors du dernier sommet.

29.07.2001

Le quotidien espagnol El Pais du 22.07.2001 a été interdit de diffusion au Maroc en raison de la publication d'un bilan critique du règne du roi et du gouvernement. Reporters sans frontières a protesté.

30.07.2001

A l'occasion du deuxième anniversaire de son accession au trône, Mohamed VI a rappelé dans un discours que le Maroc a tenu à « apporter une réponse aussi promptement que possible aux résolutions du Conseil de sécurité et aux démarches et propositions du Secrétaire Général de l'ONU et de son représentant personnel, avec lesquels Nous avons entamé un dialogue constructif, en vue de trouver une solution politique pour ce conflit artificiellement entretenu autour de la marocanité de notre Sahara ». Cette solution, a expliqué le Souverain, s'inscrit dans le cadre de la régionalisation et de la démocratie, « dans leur acception la plus large, et confortée par une indéfectible adhésion aux constantes immuables que sont l'unanimité, la souveraineté, l'unité nationale et l'intégrité territoriale du Maroc ». « Convaincu de la justesse de notre cause, nous avons inscrit le développement des provinces du Sud, en tête de nos préoccupations », a dit le roi, indiquant avoir donné ses hautes instructions au gouvernement pour que soient prises « toutes les mesures propres à garantir une vie décente à tous nos fidèles sujets dans nos provinces du Sud, aussi bien ceux qui sont demeurés, en permanence, résolument mobilisés, que ceux qui ont rejoint la patrie clémente et miséricordieuse. »

30.07.2001 / 17.08.2001

53^e session de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU, Genève

09.08.2001

Aide humanitaire

La Commission européenne a octroyé pour 2001 une aide aux réfugiés sahraouis des camps de Tindouf pour un montant de 11,8 millions d'euros (env. 10,5 millions US\$). La Commission avait débloqué une aide d'urgence de 3,77 millions d'euros en juin dernier.

08 / 16.08.2001

15^e festival mondial de la jeunesse et des étudiants, Algérie 2001

22.08.2001

James Baker a convoqué des représentants de l'Algérie, de la Mauritanie et du Front Polisario pour étudier les possibilités de négociations sur la base de son projet d'accord-cadre. La rencontre aura lieu du 27 au 29 août.

Strasbourg : rôle du Parlement Européen

Nous étions nombreux, l'an dernier au Parlement Européen, à la rencontre des eurodéputés, afin de les engager à ne pas lâcher sur l'essentiel, c'est-à-dire le soutien au Plan de Paix (Sahara Info n° 110). Cette année, nous avons tenu de nouveau à être présents à Strasbourg à l'occasion de la session de juin (12-14 juin)

Une délégation de la Plate-forme forte d'une quinzaine de personnes – élus et militants de Paris, Limoges, Le Mans, Gonfreville l'Orcher, etc – se sont multipliés auprès des eurodéputés des groupes PSE (Parti des Socialistes Européens), des Verts, de la GUE (Gauche Unitaire Européenne, et PPE (Parti Populaire Européen) pour leur rappeler le nécessaire appui au processus référendaire et pour les inviter à prendre les mesures à même de contraindre le Maroc à respecter ses engagements.

A la suite des préoccupations exprimées par les juristes au Colloque de l'Assemblée Nationale, la délégation a particulièrement insisté auprès des Parlementaires rencontrés sur l'urgence de la protection des richesses naturelles du Sahara Occidental, pillées depuis 25 ans par la puissance occupante, le Maroc, et dont les Sahraouis sont spoliés.



En même temps, la situation humanitaire des campements de réfugiés a été fortement rappelée.

Des propositions ont été faites : pourquoi ne pas très vite envisager une mission parlementaire dans les zones occupées du Sahara Occidental ? Pourquoi ne pas inviter au Parlement le Président de la RASD ?

A l'occasion de son déplacement à Strasbourg, la délégation de la Plate-forme a participé à une réunion de l'intergroupe parlementaire, présidé par Madame Margot KESSLER, Député allemande. Celle-ci a fait part de leurs récentes initiatives : visite d'une délégation européenne en Algérie et dans les campements de réfugiés conduite par le Député espagnol Raimon OBIOLS, Président de la commission chargée des relations avec le Maghreb. A son retour le 21 mai, Raimon OBIOLS avait déclaré : « avoir perçu, au cours de ses entretiens, jusqu'à quel point la situation est grave et pleine de dangers potentiels; avoir constaté la ferme volonté du Peuple Sahraoui à décider librement de son avenir conformément aux accords, mais aussi une volonté de dialogue et de flexibilité qui nous a vraiment impressionnés, parce que c'est une démonstration de maturité très remarquable ».

La Présidente Margot KESSLER a également rendu compte de la récente visite au Parlement et à une réunion de l'intergroupe de Madame Khadija HAMDY, parlementaire sahraouie et de Madame Mama SIDI, Secrétaire Générale de l'Union des Femmes Sahraouies.

A propos du résultat des négociations Maroc-Union Européenne sur la pêche, le Ministre Conseiller Mohamed SIDATI, chargé des relations avec l'Europe, a dit toute l'amertume des Sahraouis qui assistent sans être consultés aux péripéties des négociations de la vente de leurs propres richesses et a demandé que les réserves des pêches et des phosphates soient placées sous la tutelle des Nations Unies, jusqu'à ce que le sort du territoire soit fixé.

Mohamed SIDATI, lors d'une précédente réunion de l'intergroupe (mars 2001) avait solennellement réaffirmé : « Nous ne le répétons jamais assez : l'autodétermination n'est pas une autonomie et n'est pas une négociation. L'autodétermination peut et doit seulement être exprimée au moyen d'un référendum pour le Peuple Sahraoui. /... »

Il importe maintenant à l'Union Européenne de se rendre compte que, s'il n'y avait pas le double jeu et le double langage de la France au sujet du Sahara Occidental, ce conflit aurait été réglé depuis longtemps. Il est donc plus que temps que l'Union Européenne s'affranchisse des manœuvres en sous main de la France et adopte une position cohérente vis-à-vis du Sahara Occidental, conforme au droit international et à la paix.

Déclaration de la Présidente de l'Intergroupe après la sortie de la Résolution du Conseil de Sécurité :

Margot KESSLER et l'Intergroupe du Parlement Européen « Paix pour le Peuple Sahraoui » se félicitent de la résolution 1359 (2001) prise par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 29 juin 2001 au sujet du Sahara Occidental qui « réitère son soutien entier aux efforts continus de la MINURSO visant à l'application du Plan de règlement et des accords adoptés par les parties en vue de la tenue d'un référendum d'autodétermination juste, libre et impartial, pour le peuple du Sahara Occidental ».

Néanmoins, Madame KESSLER et l'Intergroupe sur le Sahara Occidental souhaitent aussi que des initiatives constructives en matière de confiance réciproque permettent de garder le sujet de toute discussion future entre les parties, c'est-à-dire le Maroc et le Front Polisario, dans le cadre strict du Plan de règlement ONU/OUA de 1991 et de la légalité internationale, et que de telles discussions contribuent rapidement à l'application concrète du Plan de règlement ONU/OUA de 1991 et à la tenue d'un référendum d'autodétermination libre, démocratique et transparent, pour le Peuple Sahraoui.

23.08.2001

Mohamed Daddach, le plus ancien détenu politique sahraoui (arrêté en 1979), a décidé d'entamer une grève de la faim de 24 heures chaque semaine jusqu'au 1er octobre, durée qui augmentera dès cette date, et ce jusqu'à sa libération. Le Forum Vérité et Justice-Section Sahara a lancé deux journées d'action pour soutenir l'initiative de Daddach.

23 / 24.08.2001

El Ayoun

Le Forum Vérité et Justice section Sahara (FVJSAH) a organisé à son siège deux journées de solidarité avec le plus ancien prisonnier politique sahraoui, Mohamed Daddach, et les autres prisonniers politiques sahraouis.

Conclusions du colloque international des juristes sur le Sahara Occidental

Paris, 28 avril 2001

Les résolutions fondamentales des Nations unies (1514, 1541, 1542) et sa Charte elle-même, ainsi que les récents développements en Namibie ou au Timor Oriental, montrent l'unique voie à suivre pour la décolonisation du Sahara Occidental.

Cependant au cours de la dernière décennie, l'ONU s'est progressivement écartée du chemin qu'elle avait elle-même tracé au moyen du Plan de Paix pour le Sahara Occidental, pour le transformer en un instrument du Ministère de l'Intérieur marocain. Finalement, dans ses trois derniers rapports, le Secrétaire Général des Nations unies, en proposant une troisième voie, celle de l'autonomie, a opéré une volte-face de 180°. L'existence de prisonniers de conscience sahraouis aux mains du Maroc; le non-respect des libertés d'expression, d'association et de manifestation de la population sahraouie des zones occupées par le Royaume du Maroc; la transformation de fait du Sahara Occidental en un ghetto, sans titre légitime qui avalise l'exercice d'une telle souveraineté sur ce territoire; l'absence d'observateurs internationaux hors la MINURSO; le pillage des richesses naturelles du Sahara Occidental la recherche d'une troisième voie, sans base légale ni négociations entre les parties en conflit; tous ces aspects doivent être dénoncés. Ils constituent un signal d'alarme pour la Communauté Internationale. L'ONU doit rechercher les mesures opportunes et se servir des moyens adéquats, pour faire progresser la résolution de ce conflit, engagé dans une voie sans issue.

Nous Juristes lançons un appel aux diverses instances concernées à l'Union européenne (spécialement à la France et à l'Espagne), à M. James Baker, etc., pour qu'elles se concertent afin de sortir de l'impasse. Il revient aux instances politiques d'assumer la responsabilité de mener à son terme le dernier processus de décolonisation en Afrique.

Afin de formuler des propositions concrètes et conformes au droit, les Juristes solliciteront des rencontres avec l'Envoyé Personnel M. Baker, le Parlement européen, le Gouvernement et l'Assemblée Nationale française, le Gouvernement espagnol et la nouvelle Administration des États-Unis d'Amérique.

Enfin, les Juristes prépareront un document-manifeste sur la question du Sahara Occidental, qui sera remis à l'ONU et à l'OUA.

Colloque des juristes sur le Sahara Occidental

Coloquio de los Juristas Sobre el Sahara Occidental

Samedi 28 avril 2001, de 9 heures à 18 heures Park.



En conclusion de la journée, la création d'un « comité élargi, indépendant et ouvert à toutes les sensibilités », comprenant d'anciens détenus ou parents de détenus, a été décidée, chargé de poursuivre l'action.

Selon les participants, le siège du FVJSAH était encerclé par les forces de l'ordre marocaines : police en uniforme, police secrète, agents du service des renseignements généraux, etc. La ville d'El Aioun était quasiment en état de siège avec des patrouilles de l'armée et des forces des compagnies d'intervention mobile partout.

Les trois détenus politiques sahraouis Khaya Cheikh, Massoud et Bahaha Salek ont observé une grève de la faim le 28.08.01. Cinq autres détenus ont décidé de suivre le mouvement: Brahim Mohamed El Houssein Rajaa, condamné à cinq années de prison, Mouloud El Houssein M'Barek, Omar Yahdih Omar, Mohamed El Moustapha El Hassan Bachir et Salem El Bachir Ragragui, condamnés à deux années de prison suite aux événements de Marrakech en mai 2000.

Bulletin de commande à adresser à :

Association des Amis de la RASD / B.P. 251 75227 Paris cedex 05

Nom Prénom

Adresse

Numéro au prix de souscription de 70 francs + 14 francs de port = 84 francs

Nombre souhaité : Total :

Chèque à libeller à l'ordre de l'AA RASD - CCP 19 303 94 K PARIS

Une réunion avec les familles des disparus sahraouis a également été organisée par le FVJSAH à Smara le 25 août 2001.

27 / 29.08.2001

ONU-référendum

L'envoyé personnel du secrétaire général pour le Sahara Occidental, James Baker, a rencontré à Pinedale, Wyoming, des représentants du Front Polisario, de l'Algérie et de la Mauritanie.

Selon la délégation sahraouie, deux points ont été discutés : les propositions du Front Polisario pour surmonter les obstacles au plan de paix ont été précisées et développées. La proposition marocaine d'accord-cadre, même améliorée par des propositions de James Baker, a été rejetée par le Front Polisario.

Ce projet ne peut être ni la solution ni le cadre de solution du problème de décolonisation du Sahara Occidental. Le Front Polisario a réitéré sa disponibilité à continuer à coopérer avec les Nations unies et Baker en vue de la recherche d'une solution garantissant le respect des droits du peuple sahraoui.

30.08.2001

Espagne

Fernando Arias-Salgado a été nommé nouvel ambassadeur d'Espagne à Rabat. Il faisait partie de la délégation espagnole au Conseil de sécurité en 1975 où il a dénoncé avec vigueur l'annexionisme marocain lors de la marche verte.

Il a également participé à l'élaboration de la position espagnole sur le Sahara Occidental présentée au Tribunal International de La Haye en 1975.



Arrivée à Charles de Gaulle.

Bonjour les enfants ! Bienvenue en France !

Avec l'été reviennent les enfants sahraouis en France et la mise en route de cette belle chaîne d'amitié et de solidarité qui permet de les accueillir et de les entourer des meilleurs soins.

Guides de France comme Éclaireurs étaient cette année encore très fidèles au rendez-vous. Un reportage France Info a consacré en juillet l'accueil organisé par les Éclaireurs de Loon Plage.

Le 31 juillet, dans la salle du Conseil Général du Val de Marne, les enfants sahraouis étaient reçus aux côtés d'enfants brésiliens, cubains, honduriens par l'association VVL et les élus du département.

Dans le cadre de son action « ambassadeurs » et pour militer pour une journée des droits de l'enfant, VVL avait organisé là une belle fête.

Le CCE de la BNP Paribas accueillait une dizaine d'enfants dans son centre de Jouy sur Morin pour la deuxième fois – accueil sympathique et de grande qualité éducative.

Il faut également saluer l'engagement pour quelques unes, de 20 ans, du réseau des villes amies et jumelées, principal appui de l'accueil des enfants : Le Mans, Gonfreville l'Orcher, Hérouville Saint Clair, Saint Nazaire, Figeac, Palaiseau, ... saluer aussi le travail et l'engagement des comités de soutien qui militent toute l'année pour rendre possible cet accueil : un camion citerne au Havre, le CLPS dans le Limousin et l'APAPS à Palaiseau et dans l'Essonne et Figeaction dans le Lot.

A cette occasion l'Association des Amis de la RASD se réjouit du succès rencontré par la délégation des jeunes sahraouis au festival mondial de la jeunesse qui se déroule actuellement à Alger, et rend hommage à cette jeunesse déterminée privée de son pays depuis 25 ans.



Juste avant le départ vers la France.

Les premières réactions face au rapport du Secrétaire Général des Nations unies

« Sahara Occidental, l'exécration reculée de l'ONU », Martine de FROBERVILLE – Comité sur le Sahara Occidental – 26.06.2001 – extraits

« Avec sa proposition d'une « troisième voie » c'est-à-dire de l'intégration du Sahara Occidental, doté d'une forme d'autonomie, au sein du Maroc, l'ONU se range du côté de l'occupant marocain, à l'encontre du droit proclamé, depuis les années 1960 du Peuple Sahraoui à l'autodétermination et par conséquent, au mépris de la Communauté Internationale ».

Ainsi donc, pour les Nations unies, dorénavant :

1. balayées les propositions conjointes élaborées avec l'OUA pour permettre au peuple du Sahara Occidental de « choisir librement, sans contrainte militaire ni administrative, entre intégration du territoire au Maroc et indépendance » !
2. Oubliée l'adoption à l'unanimité du Conseil de Sécurité (avril 1991) du Plan de Règlement de cette dernière question de décolonisation d'Afrique !
3. Anéanties les dix années d'efforts de la Communauté Internationale pour la mise en œuvre du référendum d'autodétermination du peuple du Sahara Occidental !
4. Tenus pour quantité négligeable la patience, le courage des Sahraouis et le légalisme du Front Polisario !

La Communauté Internationale doit réaliser qu'il n'y a pas de droits de l'homme, de paix ni de stabilité qui vaillent, quand la voix de tout un peuple est étouffée.

Hourriya/liberté – 04/07/01 – Droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

« L'Association Hourriya / Liberté exprime sa préoccupation suite à la présentation par les Nations Unies le 22 juin dernier, d'un accord-cadre qui remet en cause le Plan de Paix pour le Sahara Occidental décidé en 1997 par les Accords d'Houston, sous les auspices de l'envoyé personnel du Secrétaire Général des Nations Unies, l'ancien Secrétaire d'État américain, James BAKER.

Cet accord d'autonomie, qui serait négocié entre le Maroc et le Front Polisario, va à l'encontre d'un droit international régulièrement réaffirmé par les Nations Unies, en privant le Peuple Sahraoui de son droit à l'autodétermination par la voie d'un référendum.

Un tel accord remet en cause l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes que l'association Hourriya / Liberté considère comme un droit inaliénable. »

AFASPA – extraits – 26.06.2001

« Les propositions contenues dans le rapport du Secrétaire Général visent purement et simplement à l'annexion par le Maroc du Sahara Occidental.

L'ONU ne peut entériner la volonté du Royaume Chérifien, qui a de tout temps affirmé qu'il n'accepterait qu'un référendum confirmatif de la marocanité du Sahara Occidental. Dès le mois de juin 1991, il était clair qu'à l'issue du scrutin il y aurait un gagnant et un perdant. Chacune des parties au conflit doit en accepter la règle du jeu ».

L'Association des Amis de la RASD – extraits – 06.07.2001

Au mépris de l'un de ses principes fondateurs – le droit à l'autodétermination des peuples colonisés – le Secrétaire Général et son envoyé personnel se sont attachés depuis plus d'une année, au fil de chacun de leur rapport, à promouvoir une nouvelle solution politique au conflit du Sahara Occidental, au prétexte de sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le plan de règlement.

Malgré cette intense préparation pour faire accepter une autre solution, le dernier rapport du Secrétaire Général a fait l'effet d'une bombe, tant il trahit les principes proclamés jusqu'à présent et reprend les positions marocaines, conduisant à une intégration forcée du Sahara Occidental au Maroc, légitimant ainsi la seconde occupation coloniale. Aussi, l'Association des Amis de la RASD prend acte du fait que la Communauté Internationale à travers la résolution du Conseil de Sécurité n'ait pas accepté un tel déni du droit et ait tenu compte de la mobilisation de nombreux pays attachés au droit des peuples, s'appuyant également sur une forte expression de la solidarité, congressmen aux États-Unis, Députés Européens, comités de soutien, ONG.

L'Association des Amis de la RASD réaffirme son total engagement aux côtés du Peuple Sahraoui et du Front POLISARIO pour faire aboutir le droit. Elle s'appliquera à tout mettre en œuvre pour que les autorités françaises s'y engagent aussi, résolument.

Nouvelles de l'Association et de la solidarité en France

24 février 2001

Janet ROUGEVENTRE, Présidente de l'Association « Un camion citerne pour le Peuple Sahraoui » nous a quittés si vite, trop vite ... L'Association des Amis de la RASD a transmis à Dominique, à ses proches, ces quelques mots.

A Dominique ROUGEVENTRE, son époux, à sa famille, à ses amis, aux militants qui soutiennent le Peuple Sahraoui

Cher Dominique, Chers Amis,
Il est des nouvelles, il est des départs qu'il est bien difficile d'admettre, d'accepter.

Le départ si brutal de Janet fait partie de ceux-là. Sa présence au Havre, au sein de la plate-forme solidarité avec le Peuple Sahraoui, nous était trop précieuse, trop indispensable pour que nous acceptions si facilement qu'elle ne soit plus là. Engagement politique, générosité, attention aux autres, tels étaient sans doute les ressorts intimes de Janet qui animaient son action et son dévouement sans relâche à soutenir les Sahraouis.

Janet chaque été tu recevais avec tellement de bonheur et quelquefois avec un peu de grogne ton petit groupe d'enfants sahraouis, comment va-t-on faire sans toi cet été ?

Et pourtant il faut bien te dire au revoir.

28 avril 2001

Colloque des Juristes sur le Sahara Occidental – Assemblée Nationale – PARIS

1er juin 2001

A l'occasion de la visite du Premier Ministre marocain en France, nous avons diffusé un communiqué dans lequel nous formulons l'espoir que cette visite donnera l'occasion au gouvernement français de ramener le royaume du Maroc sur la voie de la légalité internationale afin que soit mis en œuvre le référendum d'autodétermination.

12-13 juin 2001

Délégation de la Plate-forme solidarité au Parlement de Strasbourg

25, 26, 27 juin 2001

Nombreuses démarches auprès du Secrétaire Général et du Conseil de Sécurité concernant les propositions d'accord-cadre contenues dans le rapport du Secrétaire Général.

27 au 30 juin 2001

Mission française dans les campements de réfugiés sahraouis.

M. Daniel Paul Député de Seine Maritime et Président du groupe d'étude sur le Sahara Occidental à l'Assemblée nationale s'est rendu dans les campements réfugiés sahraouis installés sur la hamada de Tindouf dans le sud ouest algérien.

Entouré de M. Maurice Bouchevreau élu manceau et représentant le Député Maire du Mans Jean Claude Boulard et de Mme Régine Villemont Secrétaire Générale de l'Association des Amis de la RASD, il a longuement rencontré les principaux responsables de la RASD, Président du Parlement, Premier Ministre, Ministre de la Défense, Gouverneurs de

Région. Les trois personnalités se sont également entretenus à la veille de leur départ avec le Président de la RASD Mohamed Abdelaziz.

A l'occasion de cette visite M. Maurice Bouchevreau a rencontré le Maire d'Haouza, localité sahraouie jumelée avec le Mans depuis 1982 et a préparé avec lui et son conseil municipal la célébration au Mans et à Haouza du 20^e anniversaire de ce jumelage.

Les trois visiteurs à l'occasion des multiples entretiens, d'un meeting populaire à El Aioun ont constaté à la fois la colère et la détermination des dirigeants comme des citoyens sahraouis face au contenu scandaleux du dernier rapport du Secrétaire Général des Nations unies.

Avec leurs différents interlocuteurs ils ont cependant pris acte du coup d'arrêt apporté par le Conseil de Sécurité à la tentative d'abandon du Plan de Paix.

À l'occasion de ce séjour, ces trois personnalités ont pu prendre la mesure à la fois des difficultés de la vie sur la hamada de Tindouf et de la remarquable efficacité de l'organisation de la vie sociale, du quotidien des gens, qui tend à développer toujours plus l'autosuffisance.

Depuis 25 ans un Peuple existe, lutte pour sa survie quotidienne, pour gagner sa liberté et son indépendance, il mérite toute notre attention et tout notre soutien.

Le Mans le vendredi 6 juillet 2001

30 juin-1er juillet 2001

Stand au Havre, à l'occasion de la fête des Associations du Comité Un camion citerne pour les Sahraouis. Signature d'une pétition en faveur du respect du droit international. (voir extraits des textes ci-contre)

8 juillet 2001

Pierre RICHARD au Sahara. L'acteur français Pierre RICHARD, invité par l'ONG Enfant Réfugiés du Monde, a estimé à Alger, à la veille de sa visite de trois jours aux camps de réfugiés sahraouis, que le fait « d'étouffer » la cause du Sahara Occidental équivaut à « une non-assistance à peuple en danger ». Le comédien français a affirmé « qu'il s'est investi pour la cause sahraouie pour battre en brèche la conspiration du silence qui s'est abattue en France telle une chappe de plomb sur cette question ».

11 juillet 2001

Arrivée des enfants sahraouis en France

17 juillet 2001

Khadija HAMDY chez les Guides de France. Les Guides de France, mouvement de scoutisme féminin, ont organisé un forum international traitant des grands problèmes de la société et de l'actualité. Aux côtés de délégations italiennes, galloises, polonaises, de responsables associatifs (CCFD, ACAT, etc.) de personnalités de l'Église, Khadija HAMDY, Parlementaire sahraouie chargée de l'information et de la culture à l'Union des Femmes Sahraouis, ainsi que Régine VILLEMONT, Secrétaire générale de l'Association française des Amis de la RASD ont participé à l'animation d'un forum sur la paix. Les Guides de France d'Aix en Provence accueillent cette année un groupe de onze enfants sahraouis.

Forum Vérité Justice / Sahara pour faire progresser la démocratie

L'association Forum Vérité et Justice / Sahara (FVJS), dans la dynamique du travail mené au Maroc par l'association Forum Vérité et Justice a été formée l'an dernier à El Aioun. Le FVJS regroupe les rescapés des bagnes de Tazmamart, Ghalat Megouna, Agdez, ainsi que d'anciens détenus politiques et les familles des victimes de la répression marocaine dans les territoires occupés et au sud du Maroc.

Il dénonce les atteintes aux droits de l'homme au Sahara Occidental et demande des réparations pour les victimes.

L'association nous a adressé des documents relatifs à une réunion publique tenue en juin à El Aioun. Nous les remercions de l'autorisation de publier.

A la fin d'août l'association a procédé à l'élection d'une commission de 7 membres et a décidé de soutenir la campagne en faveur de la libération de Mohamed Dadach (voir nouvelles de la RASD).

Échos du Sahara Occidental occupé

Les informations venant du Sahara Occidental occupé, alimentées par des militants sahraouis nous parviennent de manière irrégulière, épisodique, souvent avec retard. D'où les nombreux défauts de cette chronique qui informe irrégulièrement et tardivement. Deux échos importants émanant de la section du Forum Vérité et Justice qui permettent d'apprécier les formes de militantisme quotidiennes en faveur du respect des droits de l'homme, lutte contre l'impunité des anciens tortionnaires, lutte en faveur de la démocratie de la dignité de tous les hommes.

Rassemblement du 1^{er} mai 2001 à El Aioun

La section Sahara du Forum Vérité et Justice a souhaité participer au rassemblement du 1^{er} mai à El Aioun en tant qu'organisation des droits de l'homme. La demande a été faite auprès de la section d'El Aioun de la centrale syndicale marocaine du travail (UMT, union marocaine du travail). Cette section a été l'objet de très nombreuses pressions administratives pour empêcher la présence du FVJ dans le défilé. Ses militants ont cependant résisté à un tel chantage, ce qui a conduit les services de sécurité d'El Aioun à accepter la présence des sahraouis en imposant deux conditions :

- pas de photos de disparus
- pas de photos de détenus politiques sahraouis.

Le jour du 1^{er} mai, plus de 250 sahraouis dont la moitié de femmes, se sont regroupés sous les banderoles du FVJ / Sahara, banderoles qui disaient :

- **FVJ / Sahara réclame la libération de tous les détenus politiques et en premier lieu, le plus ancien Sidi Mohamed Dadache.**
- **FVJ / Sahara demande la comparution en justice de tous les marocains responsables des violations des droits humains au Sahara Occidental.**

Juste après la mise en mouvement du défilé, celui-ci fut arrêté et quadrillé par l'armée, la police anti-émeutes, les forces auxiliaires, le pacha de la ville, les autorités demandant l'expulsion des militants FVJ / Sahara du défilé.

La section El Aioun de l'UMT n'a pas cédé à ce nouveau chantage et la manifestation fut interrompue.

Organisation d'un meeting à El Aioun, le 26 juin 2001 pour commémorer « la journée Internationale de solidarité avec les victimes de la torture ». A l'occasion de cette journée, un meeting s'est tenu au siège de l'association FVJ / Sahara réunissant environ 80 personnes, animé par Lahcen MOUTIK.

Au programme de ce meeting :

1. La signification de la journée a été rappelée; définition de la torture comme moyen d'arracher des aveux, pratique faite dans l'isolement et le secret. Les victimes de la torture sont blessées non seulement physiquement mais dans leur personnalité.

2. La question de l'impunité, cette question a été traitée au moyen d'exemples locaux, crimes au Sahara Occidental, existence de fosses communes, disparition de centaines de personnes. Quelles sont aujourd'hui les perspectives ? avant de traiter de la question de l'indemnisation, les victimes doivent d'abord connaître la vérité.

3. Recueil de nombreux témoignages par des acteurs militants en résidence à El Aioun. De tels témoignages rendus dans un meeting public servent d'abord à casser la peur, à rompre le cercle vicieux imposé par le pouvoir marocain au Sahara Occidental depuis 25 ans, et à commencer à faire exister les droits humains les plus élémentaires comme celui du droit d'expression et de libre opinion.

Plusieurs photos nous ont été communiquées et autorisées d'utilisation. Les militants de la section FVJ -Sahara acceptent de se montrer pour imposer leur présence et leurs revendications aux autorités d'occupation.



1. Quelques membres de la section Forum Vérité Justice Sahara qui brandissent la photo de Mohamed Dadache.

2. Réunion du 26 juin - Lahcen Moutik à la tribune lance le débat.



3. Au dessus de la tribune, la banderole réclame la libération de tous les détenus politiques sahraouis et en particulier Mohamed Dadache.

4. A la tribune, un ancien, meumbre de l'armée de libération du Sud, évoque l'histoire des Sahraouis.



5. A la tribune un militant syndical de Fos Bou Craa victime de la répression de septembre 1993.

6. Assistance du 26 juin



7. Militants du FVJ, Sahara arborant la photo de Mohamed Dadache.

8. Photos de la honte : Civils sahraouis inquiétés, blessés par des milices marocaines à El Aioun en septembre 1999.

25 juillet 2001

Reportage Radio France Inter – France Info. Les Sahraouis et les Eclaireurs de Loon Plage

31 juillet 2001

Conférence de presse de VVL dans la salle du Conseil Général du Val de Marne en présence des enfants sahraouis en faveur de la tenue d'une journée mondiale des droits de l'enfant.

2 août 2001

Départ de Jean-Paul LECOQ et de Kenti OUBALLA pour Hiroshima

L'Association des Amis de la RASD salue le départ de Jean-Paul LECOQ, Maire de GONFREVILLE L'ORCHER, pour la « 5^e conférence mondiale des maires pour la paix » qui se tient dans quelques jours à HIROSHIMA.

Le Maire d'une des villes jumelées avec un campement sahraoui interviendra dans la Commission « Résolution des conflits » sur la question du Sahara Occidental. Il est accompagné dans cette mission par un représentant du Front Polisario, Monsieur Kenti OUBALLAH. Lors de cette session se retrouveront des délégations de villes de la Corée du Nord et du Sud, d'Israël et de Palestine, etc.

Avant leur départ pour le Japon, ils ont tenu une conférence de presse, occasion pour eux de rappeler qu'une solution existe pour régler le conflit du Sahara Occidental, celle de l'application du plan de paix de l'ONU et la mise en œuvre du référendum.

Jean-Paul LECOQ a particulièrement insisté sur le rôle que devrait jouer la France en aidant le Maroc à trouver une sortie digne, respectueuse de la démocratie.

24 août 2001

Les membres du comité de jumelage de la ville de Gonfreville l'Orcher ont chargé un conteneur de matériel scolaire et de vêtements recueillis dans la région, qui sera acheminé vers les camps de réfugiés sahraouis.

20-26 août 2001

Retour par Paris et Marseille des enfants sahraouis. En juillet et août plusieurs enfants et petits enfants sont nés dans les familles des militants à Paris, à Limoges, Loon Plage, etc. Bienvenue à Thomas, Dorian et Medhi.

**Prochaine Assemblée Générale 2001
de l'Association des Amis de la RASD
le 20 octobre de 10 h à 13 h 30**

Notez bien sur vos agendas et n'hésitez pas à adhérer à renouveler votre adhésion. Nous avons besoin de votre soutien ACTIF.

**Également réunion de la Plate-forme Solidarité
Le 20 octobre de 15 h à 17 h
Pour un bilan de l'accueil des enfants.**



1^{re} Conférence Européenne des villes jumelées et / ou solidaires avec le Peuple Sahraoui 28 / 29 / 30 septembre 2001

Le rôle des villes amies et jumelées pour l'autodétermination et la paix au Sahara Occidental

Reconnaissance du rôle très important que les institutions locales jouent dans la solidarité avec la cause sahraouie en Europe.

Ce rôle mérite d'être renforcé au moment où la question sahraouie a vu l'Union Européenne et les états membres peu engagés à soutenir le droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui. Nous avons même vu quelques gouvernements s'engager résolument afin que le plan de paix des Nations Unies soit abandonné au profit d'une « troisième voie » qui, de quelque façon qu'elle soit formulée, est la négation des droits à l'autodétermination.

Ces dernières années, l'Union Européenne a progressé au niveau de son intégration sur les plans économique et financier ; la participation des citoyens et des institutions qui leur sont proches a, par contre, souffert de graves carences. Le mouvement européen de solidarité avec le Peuple Sahraoui, avec son expérience de collaboration entre société civile et institutions locales, peut légitimement avoir l'ambition de poser la question de la politique étrangère et de la coopération de l'Union Européenne parmi les thèmes en discussion pour construire une Europe des citoyens.

C'est pourquoi la Conférence européenne n'a pas seulement l'ambition de renforcer la solidarité matérielle et la capacité de réagir aux urgences politiques.

Son grand défi est de mettre en œuvre un mouvement des institutions locales afin que, sur le terrain spécifique de la solidarité avec le Peuple Sahraoui, leur soit reconnu le rôle de protagoniste d'une politique participative à l'intérieur de l'Union Européenne, en particulier en matière de politique étrangère et de coopération, de concert avec le mouvement des associations de la société civile.

Manifeste – extraits, Florence juillet 2001

La publication de Sahara Info a été un peu tardive... mais riche d'une nouvelle maquette désormais en couleur et nous l'espérons plus lisible.

Merci aux rédacteurs d'arso.org, Marie-Claire et Emmanuel qui nous permettent de réaliser les nouvelles de la RASD.

Chers adhérents, chers lecteurs ne manquez pas de réagir... et de vous réabonner.

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356 rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont, Philippe Riché, Claude Mangin, Elisabeth Muller, Marc Hermange.**

mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimer par **imprimerie Lienhart 07200 Aubenas**

mai / septembre 2001 « dépôt légal » n°114

prix de l'abonnement : 60 francs

numéro de commission Paritaire : 1105 G 58229

Abonnez-vous

Abonnement à Sahara Info : 60 francs

Nom :Prénom :

Profession :

Adresse :

mail :@.....

Code Postal : Ville :

Bulletin à découper et à retourner accompagné
de votre règlement

à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

CCP 19 303 94 K PARIS

BP 251 75227 Paris cedex 05

Bien libeller votre chèque en séparant
l'adhésion et de l'abonnement.

Adhésion 2001

Renouvelez votre adhésion à l'Association des Amis de la RASD

Devenez un ami de la RASD

Nom :Prénom :Profession :

Adresse :

Code Postal : Ville :

mail :@.....

Adhésion : 80 francs

Cotisation de soutien : 140 francs – Membre donateur : 440 francs

Bulletin à découper et à retourner accompagné de votre règlement

à l'ordre de l'Association des Amis de la RASD

CCP 19 303 94 K PARIS – BP 251 - 75227 Paris cedex 05